



Commune de Suscévaz



Qualité de l'eau potable en 2025

Qualité de l'eau potable

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient à 100% de SAGENORD (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois).

Désinfection

L'eau est traitée par chloration.

Contrôles sanitaires(analyses)

Le suivi de la qualité de l'eau de boisson comporte 2 prélèvements par année effectués par l'entreprise CONNECT Réseau Industriels Sàrl, 4 programmes partiels, un programme complet, une analyse chlorothalonil, un programme de contrôle de la désinfection (THM), une analyse des pesticides et une analyse de microbiologie. SAGENORD SA effectue aussi des prélèvements sur l'intégralité de ces ressources. L'office de la consommation (OFCO) a également effectué une analyse.

Paramètres physiques et chimiques - ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution.

Dureté totale : eau moyennement dure – 22.8 °f (minimum 14.9 °f, maximum 26 °f (degrés français))

Paramètre	Résultat	Unité	Norme
Température moyenne	11.6	C°	VE : 8-15
Calcium	78	mg/l	
Magnésium	11.0	mg/l	
Sodium	8.2	mg/l	VM : max 200
Potassium	1.5	mg/l	VE : < 5
Ph	7.0	mg/l	VE : 6.8 – 8.2
Chlorures	13.4	mg/l	VE : max. 20
Nitrates	5.6	mg/l	VM : max. 40
Sulfates	32	mg/l	VE : max. 50
Hydrogénocarbonates	248	mg/l	

VM : valeur maximale selon OPBD (Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public)

VE : valeur d'expérience selon directive W12 de la SVGW (Association pour l'eau, le gaz et la chaleur)



Commune de Suscévaz

Résultats des analyses et qualité de l'eau

Aucun dépassement des valeurs n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

En conclusion

A l'exception des germes aérobies mésophiles qui ont été décelés, mais loin des normes admises, l'eau fournie correspond aux normes d'eau de boisson. Selon l'OSAV, l'eau distribuée reste consommable.

Information utile

En cas de questions supplémentaires, **Monsieur Christophe Décoppet**, Municipal, se tient à votre disposition : tél. **079 280 80 14**.

La commune de Suscévaz, janvier 2026